



RCS : ALBI

Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00381

Numéro SIREN : 797 698 792

Nom ou dénomination : 3G HOLDING SARL

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2017 sous le numéro de dépôt 2829

82829

edi-tdfc

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033 A

Désignation de l'entreprise SARL 3G Holding				Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise ZA Garrigue Longue 81600 MONTANS														
SIREN <table border="1"><tr><td>7</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>2</td></tr></table>						7	9	7	6	9	8	7	9	2
7	9	7	6	9	8	7	9	2						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1"><tr><td>1</td><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table border="1"><tr><td>1</td><td>1</td><td>2</td></tr></table>						1	1	2	1	1	2			
1	1	2												
1	1	2												
				Exercice N clos le <table border="1"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>		3	1	1	2	0	1	6		
3	1	1	2	0	1	6								
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012									
		Autres *	014		016									
	Immobilisations corporelles *		028		030									
	Immobilisations financières * (1)		040	1235311	042	1235311								
	Total I (5)		044	1235311	048	1235311								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052									
		Marchandises *	060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070									
		Autres * (3)	072	46443	074	46443								
	Valeurs mobilières de placement		080		082									
	Disponibilités		084	5209	086	5209								
	Charges constatées d'avance *		092		094									
	Total II		096	51653	098	51653								
	Total général (I + II)		110	1286964	112	1286964								
PASSIF				Exercice N 1	NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	200000									
	Écarts de réévaluation			124										
	Réserve légale			126	20000									
	Réserves réglementées *			130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	346669									
	Report à nouveau			134										
	Résultat de l'exercice			136	221324									
	Provisions réglementées			140	21775									
	Total I			142	809769									
	Provisions pour risques et charges			154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	475217									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	1083									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	172	893									
	Produits constatés d'avance			174										
	Total III			176	477194									
Total général (I + II + III)				180	1286964									
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	359953							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182								
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 <i>supplément</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SARL 3G Holding</u>		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018
				Exercice N clos le <u>31/12/2016</u>	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210
	Production vendue	Biens Services * dont export et livraisons intracommunautaires	215 217		214 218
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242 4 003
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 194		244 194
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 259 260			262	
Total des charges d'exploitation (II)					264 4 197
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 - 4 197
Produits financiers (III)	280	24 715 9	Charges financières (V)	294	14 575
Produits exceptionnels (IV)	290		Charges exceptionnelles (VI)	300	7 062
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 221 324
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 221 324	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330 12 357
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	0
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	0
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. <i>sexies</i>)	986	ZFU-TE (44. <i>octies</i> et <i>octies</i> A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. <i>septies</i>)	981	JEI (44. <i>sexies</i> A)	989	
	ZRD (44. <i>terdecies</i>)	127	ZRR (44. <i>quindécies</i>)	138	
	ZFA (44. <i>quaterdecies</i>)	345	Investissements outre-mer	344	350 24 715 9
	Créance due au report en arrière du déficit			346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 <i>decies</i>)			655	0
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352 134 76
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356
	Déficits antérieurs reportables * 3 621 0, dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370 134 76

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL 3G Holding				31122016		Néant ☐ *		
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	1235311	482		484		486	1235311	
TOTAL		490	1235311	492		494		496	1235311	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
		Plus-values taxables à 19 % ①	579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SARL 3G Holding					31122016					Néant ☐ *																																																																																																																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																			
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																										
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	14 713	602	7 062	604		606	21 775																																																																																																																										
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																											
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																											
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636																																																																																																																											
	Sur stocks et en cours	640		640		644		646																																																																																																																											
	Sur clients et comptes rattachés	650		650		654		656																																																																																																																											
	Autres provisions pour dépréciation	660		660		664		666																																																																																																																											
TOTAL		680	14 713	682	7 062	684		686	21 775																																																																																																																										
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="2">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td colspan="4">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises									Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						Terrains	710		715		2							Constructions	720		725		3							Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4							Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5							Matériel de transport	750		755		6							Autres immobilisations corporelles	760		765		7							TOTAL		770		775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																													
	Dotations		Reprises																																																																																																																																
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																													
Terrains	710		715		2																																																																																																																														
Constructions	720		725		3																																																																																																																														
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																														
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																														
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																														
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																														
TOTAL		770		775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780																																																																																																																										
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																														
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	36210	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995																																																																																																																											
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996																																																																																																																											
Déficits reportables			984	36210	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																																																																																														
Déficits de l'exercice			860	1 3 4 7 6	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice			129																																																																																																																											
Total des déficits restant à reporter			870	49687	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)			800																																																																																																																											
VI DIVERS																																																																																																																																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381																																																																																																																											
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380																																																																																																																											
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																											
Montant de la TVA collectée								374																																																																																																																											
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378																																																																																																																											
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	0																																																																																																																										

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



KPMG Entreprises
Bureau d'Albi
Zone de Fonlabour
18 rue Nicolas Copernic
81000 Albi
France

Téléphone : +33 (0)5 63 48 75 10
Télécopie : +33 (0)5 63 49 72 67
Site internet : www.kpmg.fr

3G HOLDING

**Annexe simplifiée aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2016**

Ce rapport contient 8 pages



Table des matières

1	Faits majeurs	2
1.1	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Tableau des immobilisations	3
2.1.2	Tableau des amortissements	3
2.1.3	Immobilisations financières	3
2.1.4	Créances	5
2.2	Passif	6
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	6
2.2.2	Capital	6
2.2.3	Dettes financières	7
2.2.4	Autres dettes	7

6 mars 2017



1 Faits majeurs

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2.

2.1.3 Immobilisations financières

2.1.3.1 Titres de filiales et participations

— Liste des filiales et participations

- SARL CICEM . 5 ZA Garigue Longue 81600 Montans



3G HOLDING
Annexe simplifiée aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016

KPMG Entreprises

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations											
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus											
SARL CICEM	50 000	623 984	100 %	1 200 000	-	-	-	5 784 448	281 197	247 159	



2.1.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.



2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	200 000			200 000
Primes d'émission, fusion...				
Réserves légale et réserves statutaires	20 000			20 000
Autres réserves	217 399	129 271		346 670
Report à nouveau				
Résultat	179 271	221 324	179 271	221 324
Subventions d'investissement				
Provisions règlementées				
Autres		50 000		
Total	616 670	400 595	179 271	787 994

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 2 000 parts sociales de 100 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



2.2.3 Dettes financières

2.2.3.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

3G HOLDING SARL
Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : LOT NUMERO 5 ZA GARRIGUE LONGUE
81600 MONTANS
797 698 792 RCS ALBI

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE
DU 15 JUIN 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 221 325 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

Résultat de l'exercice	221 325 euros
------------------------	---------------

AFFECTATION :

Aux autres réserves	171 325 euros
---------------------	---------------

A titre de dividende	50 000 euros
----------------------	--------------

Total	221 325 euros	221 325 euros
--------------	----------------------	----------------------

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 25 euros, soit un dividende net de 21,12 euros après paiement de la CSG et de la CRDS.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2017.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est rappelé que ce dividende est soumis, sauf dispense, au prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, institué par l'article 117 Quater modifié du CGI. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu.

Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 15,5%.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 63,5 % des dividendes est effectivement versée aux associés personnes physiques.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2015	50 000 euros	0	0
31 décembre 2014	0	0	0
31 décembre 2013	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Le Gérant



Michel TELLIER
Pierre TELLIER
Jean-Louis ALARY
Jean-Pierre CARAYON
Christophe MONS
Olivier TELLIER
Karine CELESTE-VIGNAT



Réponse à adresser au :
SIEGE DE L'OFFICE
24, rue de Genève - B.P. 10
81001 ALBI CEDEX
Tél. : 05 63 49 26 00
Fax. : 05 63 49 26 01

NOTAIRES ASSOCIES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Place du Tribunal
ALBI 81000

Albi, le 30 août 2017

Dossier suivi par
Sonia BOIVIN-CONTIGIANI
sonia.boivin-contigiani.81004@notaires.fr

3G HOLDING
1020388 /JLA /SBC /

Objet : dépôt des comptes de l'exercice



Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser, par la présente, en application des dispositions de l'article L 232-22 du code de commerce, pour être annexés au registre du commerce et des sociétés :

- les comptes de l'exercice social écoulé ;
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée ;

Je vous joins également un chèque de 45,48 à l'ordre du Tribunal en couverture des frais de dépôt.

Je vous serais très obligé de bien vouloir m'adresser le récépissé de dépôt d'usage.

Veuillez croire, Madame, à l'assurance de ma sincère considération.

Sonia BOIVIN-CONTIGIANI

BUREAUX ANNEXES :

20, avenue Jean Jaurès
81160 SAINT-JUERY
Tél. : 05 63 78 24 10
Fax. : 05 63 49 26 01

Rue des Fossés
81350 VALDERIES
Tél. : 05 63 56 50 09
Fax. : 05 63 56 55 27